



## **COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES**

*Mercredi 27 septembre 2023 - Palais d'État Mahazoarivo*

***Le Conseil des Ministres s'est tenu au palais d'État de Mahazoarivo ce mercredi 27 septembre 2023, à 11 heures. Il était présidé par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement collégial, conjointement avec les Ministres, le Secrétaire Général de la Présidence de la République, le Secrétaire Général Adjoint, le Directeur de Cabinet de la Présidence de la République et le Directeur en charge des affaires juridiques.***

### **I- COMMUNICATION VERBALE**

#### **MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la participation de Madagascar à la 23ème édition du Conseil des Ministres des pays membres de l'IORA ou de l'Association des Pays Bordant l'Océan Indien, ce 11 octobre 2023, Colombo, Sri Lanka.** Celle-ci est précédée de la réunion des hauts fonctionnaires (CSO) au sein de l'IORA, du 9 au 11 octobre 2023. Le thème de la réunion est « renforcer l'architecture régionale : renforcer l'identité de l'océan Indien ». Le Sri Lanka a défini ce thème car elle est à la tête de l'organisation actuellement. Ces deux réunions sont principalement destinées à discuter de l'avenir de cette Organisation Régionale de l'Océan Indien, autour du concept « Vision de l'IORA pour 2030 et au-delà ».

#### **MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

**Le Conseil des ministres a approuvé la demande d'autorisation de la Primature pour le réajustement de son budget interne, en envoyant une partie de celui-ci au programme destiné à soutenir le Projet 116 : projet d'appui au développement, programme 827 : appui au développement.**

Ceci afin de réaliser les travaux de réparation et de réhabilitation suivants :

- Tsena Manara-penitra de Vohémar
- Bureau de la commune rurale d'Andapa
- Construction d'une nouvelle EPP à Andriy Betroka,
- Construction d'un lycée de 24 salles de classe à Ambilobe
- Construction d'un Tsena Manara-penitra à Andilamena
- Construction d'une cuisine au foyer des médecins d'Anivorano Antsiranana II
- Reconstruction de la clôture du Palais d'État de Mahazoarivo le long du lac et le Trano Kintana
- Réhabilitation de la cour pour le foyer des médecins du CSB II Anivorano Antsiranana II
- Entretien du Palais et du Bureau du BNLTEH
- Achat de 2 véhicules destinées aux responsables au sein de la Primature.

**Le Conseil des ministres a approuvé la signature de l'accord de financement pour la construction du projet « Fly Over Maki » avec la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA).** Du 9 au 15 octobre 2023, se tiendra à Marrakech, au Maroc, la réunion annuelle des gouverneurs des groupes au sein de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international pour signer l'accord de financement. Le montant du

projet s'élève à 31 millions de dollars, qui verra la construction du flyover reliant la route de la Francophonie et le boulevard de l'Europe au Rond-point Maki, le pont sur le fleuve Ikopa et le tronçon routier VROT (Voie Rapide Ouest Antananarivo). 28 millions de dollars du financement seront financés par la BADEA et 3 millions de dollars seront financés par l'État malagasy. A noter que cette route reliera également Antananarivo et la nouvelle ville Tanamasoandro en traversant le fleuve Ikopa du côté gauche du fleuve.

**Le Conseil des Ministres a approuvé l'utilisation du crédit de 2 milliards d'Ariary, défini dans la loi de finance 2023, pour assurer la paix et l'ordre public avant, pendant et après les prochains scrutins.** Ce budget est destiné à payer les salaires de tous les forces de l'ordre travaillant pendant la période électorale. Le ministère des finances prendra immédiatement un arrêté permettant l'envoi de ces crédits à la Paositra Malagasy. L'indemnisation des agents des forces de l'ordre concernés sera versée via "l'e-poketra".

#### **MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la prolongation de l'accord de coopération entre l'État Malagasy et la société SEMLEX Group en matière de fabrication de passeports malagasy.** L'accord de coopération entre les deux parties se termine en septembre. Il faut du temps pour finaliser les détails gouvernementaux qui doivent être faits dans le cadre d'un appel d'offres international, donc afin de ne pas interrompre la fabrication du passeport, cet accord de coopération avec SEMLEX sera prolongé de 12 mois, soit jusqu'au mois de septembre 2024. Toutes les conditions définies dans l'accord précédent demeurent dans cette période de prolongation.

#### **MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE**

**Le Conseil des Ministres a approuvé les résultats de l'étude et les essais réalisés par l'Agence APMF (Agence Portuaire, Maritime et Fluviale) concernant l'achat d'équipements pour le dragage fluviale du Canal de Pangalane.** Pour rappel, le Conseil des Ministres du 30 novembre 2022 a approuvé de procéder au dragage du Canal de Pangalane, afin d'accélérer l'ouverture de la partie reliant Mananjary et Farafangana, longue de 205 km. Des travaux de construction réguliers sont également prévus sur le tronçon reliant Toamasina à Mananjary, long de 432 km. Toujours selon cette décision du Conseil des Ministres que l'APMF a été chargée de procéder à cette étude, de sorte que les résultats ont été obtenus et ont été proposés pour être discutés par le Conseil des Ministres ce jour. 6 entreprises ont été soumissionnées au niveau international et compte tenu du budget dont dispose l'APMF, la société "Bell Dredging Equipment" répond à la demande tant au niveau technique qu'au niveau financier, pour le modèle "BCD 250". Selon le budget, deux dragues fluviales seront achetées, qui devraient pouvoir nettoyer et draguer le canal, avec un total de 4.104.595 m<sup>3</sup>. Après signature du partenariat avec cette entreprise choisie, il faudra compter environ 6 mois pour que le matériel arrive à Madagascar.

#### **MINISTERE DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE, DE LA TRANSFORMATION DIGITALE, DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS + MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la demande d'autorisation des deux ministères pour entreprendre les différentes démarches pour que Madagascar adhère à l'accord de l'Union africaine sur la cybercriminalité et la protection des informations sur les données personnelles, accord fait à Malabo, Guinée équatoriale le 27 juin 2014.** L'objectif de l'accord est de considérer l'équilibre entre la protection de la liberté fondamentale de la personne, le développement et l'utilisation des nouvelles technologies d'information et de communication, et l'intérêt public, tant dépendant qu'indépendant de l'État. La première étape consiste à signer notre adhésion, et après cela, elle doit être

promulguée en tant que loi pour être approuvée par le Parlement, en tant qu'accord international.

## **SECRETARIAT D'ETAT EN CHARGE DES NOUVELLES VILLES AU SEIN DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

**Le Conseil des ministres a approuvé le lancement du projet « One Title, One Housing (OTOH) », qui est un nouveau village où les propriétaires fonciers construiront des maisons.** Ce projet sera lancé dans le Fokontany Ambohimahavelona, Commune Rurale d'Ambohitrabiby, District d'Avaradrano, Région d'Analamanga, sur le terrain dénommé « Herin'ny Masoandro » TF n° 11,821 BAV à Antanimainty. Ce terrain, qui mesure 40 Ha 58 A 79 Ca, appartient à l'État malagasy. Afin d'aménager le terrain, il appartient à l'État malagasy d'y construire une route et de mettre en place un système d'assainissement des lieux, ainsi que la construction des infrastructures publiques nécessaires au lancement du projet.

## **II- ADOPTION DE TEXTES REGLEMENTAIRES**

### **MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

**Le Conseil des Ministres a adopté le décret visant à couvrir les recettes et dépenses du ministère de la Justice dans la loi de finances 2023, qui s'élève à 30.240.000 Ariary. Cette somme a été utilisée pour des projets financés par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).**

**Le Conseil des ministres a approuvé la présentation d'un budget écrit pour l'année 2023 à la Commission électorale indépendante (CENI), qui s'élève à 4.500.000.000 Ariary, inclus dans le Fonds de contre-valeur du financement du Gouvernement japonais.**

**Le Conseil des ministres l'envoi de crédits de la Primature, pour le fonctionnement de l'Office National de la Sécurité Alimentaire (ONN), qui s'élève à 1.682.931.091 Ariary, pour l'année budgétaire 2023.**

**Fait ce 27 septembre 2023**

La Porte-Parole du Gouvernement Collégial,  
Ministre de la Culture et de la Communication  
**Lalatiana RAKOTONDRAZAFY**